



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Communiqué de presse

Plan de Prévention des Risques Littoraux

Réunion du comité de suivi

A la suite de la réunion du 4 décembre 2015, le comité de suivi du PPRL s'est tenu ce jour pour faire le point sur les précisions scientifiques en matière de définition des aléas littoraux sur l'archipel.

Pour apporter tous les éléments nécessaires à la bonne analyse des phénomènes (recueil des données, élaboration des cartes d'aléas...), la mission du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) a présenté ce matin deux éléments scientifiques supplémentaires au diagnostic existant, en intégrant d'une part l'influence de la houle dans la prise en compte du risque littoral et d'autre part les projections théoriques du recul du trait de côte à l'horizon 2100.

Ces nouveaux éléments ont permis au comité de suivi d'examiner les cartes d'aléas, documents de travail prospectifs qui synthétisent les éléments connus à ce jour.

Sur la base de ces documents de travail, et dans l'objectif de bâtir une stratégie globale et concertée de prévention, le comité de suivi devra par la suite caractériser les enjeux, puis établir un projet de zonage réglementaire qui sera soumis à l'enquête publique avant son approbation définitive par le préfet.

Organe de concertation réunissant les collectivités publiques et les services de l'État, le comité de suivi du PPRL a pour objet de poursuivre la réflexion, le partage d'informations scientifiques, la définition d'une stratégie partagée par tous les acteurs et l'information permanente de la population, dans le cadre de l'élaboration du PPRL qui est un instrument destiné à améliorer la protection de notre archipel.

Le vendredi 27 mai 2016

Pour toute information : Sophie Dugué au 05 08 41 10 29